

POLITIQUE DE SECURITE ET DE DEFENSE COMMUNE

EUPOL COPPS - Mission de police et d'État de droit pour les territoires palestiniens occupés

Mars 2012

Mandat de la mission

Stationnée et opérant en Cisjordanie, l'EUPOL COPPS est une mission relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE pour les territoires palestiniens occupés. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts plus larges que l'Union européenne déploie en faveur d'une paix globale reposant sur la coexistence de deux États. Son mandat consiste à aider l'Autorité palestinienne à renforcer les institutions d'un futur État de Palestine dans les domaines du maintien de l'ordre et de la justice pénale sous gestion palestinienne et conformément aux meilleures normes internationales. Le soutien de l'UE vise à accroître la sécurité de la population palestinienne et à contribuer à la mise en œuvre du programme de l'Autorité palestinienne en matière de renforcement de l'État de droit.



La mission agit en faveur de la "primauté de la police civile", ce qui signifie que la police civile palestinienne (PCP) devrait être la principale instance de maintien de l'ordre pour la population palestinienne. L'objectif de l'EUPOL COPPS est de soutenir le développement de la police civile palestinienne en conseillant et en encadrant de près celle-ci et en particulier les hauts fonctionnaires au niveau des districts et du quartier général. La mission coordonne également l'aide des donateurs extérieurs destinée à la PCP et leur facilite la tâche.

L'EUPOL COPPS soutient aussi la mise en place d'une justice pénale stable, qui satisfasse aux normes internationales en matière de droits de l'homme. Elle a pour but d'aider l'Autorité palestinienne à développer et consolider l'ensemble du système de justice pénale ("de la police à la prison"), à faire en sorte que les institutions judiciaires disposent des capacités professionnelles nécessaires, à mettre en place une législation moderne et à faciliter d'autres activités permettant d'en assurer une meilleure exécution.

FAITS ET CHIFFRES

EUPOL COPPS

EU Co-ordinating Office for Palestinian Police Support

Lieu: Territoires palestiniens

Quartier général: Ramallah

Lancement: 1^{er} janvier 2006

Chef de la mission: Henrik Malmquist

Effectif: 70 membres internationaux et 41 membres locaux

Budget: 4 750 000 euros pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

Structure de la mission

L'EUPOL COPPS comporte trois grands piliers: une section "Conseillers de police", une section "État de droit" et une section "Programme". Toutes les sections sont composées de policiers, de magistrats et d'experts expérimentés provenant d'États membres de l'UE et de pays tiers contributeurs, comme le Canada. Elles coopèrent de façon étroite au travers de divers groupes thématiques.

Les conseillers de police apportent à leurs collègues de la PCP un savoir-faire en matière de police moderne, et ce dans plusieurs domaines (enquête pénale, police en tenue, soutien et supervision). Des conseillers sur le terrain travaillent aussi avec leurs homologues palestiniens dans différents districts de Cisjordanie pour veiller à ce que les efforts de renforcement des capacités touchent tous les policiers palestiniens.

Dans la section "État de droit", des professionnels du droit européens et palestiniens, dont des procureurs, des juges, des experts pénitentiaires, des spécialistes des droits de l'homme et des juristes, travaillent de concert afin de donner des conseils techniques et juridiques aux différentes institutions judiciaires, comme le ministère de la justice, les tribunaux, le ministère public, le département en charge des centres de correction et de réhabilitation, l'Ordre des avocats et la Commission indépendante des droits de l'homme. Cette section a contribué à l'élaboration de la stratégie nationale "Justice et État de droit" pour la période 2011-2013 et a aidé le ministère de la justice, le Conseil supérieur de la justice et le Parquet général à établir des stratégies et des plans d'action institutionnels.

La section "Programme", dans le cadre de l'"approche programmatique", dispense des conseils et une formation techniques aux membres de la mission et à leurs homologues palestiniens pour garantir une mise en œuvre efficace des actions de renforcement des capacités. Cette section a notamment contribué à l'évaluation de la stratégie palestinienne pour le secteur de la sécurité et à l'élaboration de plusieurs plans stratégiques de la PCP. Elle intervient également comme conseiller technique auprès du groupe de travail "Secteur de la sécurité" et du groupe de travail "Secteur de la justice".

Quelques réalisations de la mission

L'EUPOL COPPS contribue grandement à ce que les efforts déployés par l'UE et par la communauté internationale tout entière, dans son domaine de compétence, améliorent la situation sur le terrain et se traduisent par des résultats concrets. Au départ centrée sur l'équipement de ses homologues palestiniens et la fourniture d'autres formes d'aide immédiate, la mission s'est progressivement consacrée au renforcement des institutions et des capacités au cours des deux dernières années.



▪ Police civile palestinienne

Depuis sa création en 2006, l'EUPOL COPPS travaille avec la police civile palestinienne, qui comprend quelque 7 800 agents en Cisjordanie. La mission offre un soutien permanent à la PCP au moyen de divers mécanismes de financement et de coordination. En outre, elle met l'accent sur la prise en main nationale de toutes les activités de la PCP en aidant cette dernière à diriger des processus de développement organisationnel.

▪ Comité de direction du programme

L'EUPOL COPPS a appuyé la création du comité de direction du programme, qui doit permettre à la PCP et au ministère de l'intérieur d'améliorer la coordination de l'aide axée sur des projets, conformément aux objectifs énoncés dans les plans stratégiques concernés. La mission continue de fournir au comité des conseils techniques et une aide administrative dans le cadre du bureau commun PCP/EUPOL COPPS.

▪ Commission palestinienne de lutte contre la corruption

La mission reste le principal pourvoyeur d'aide à la commission de lutte contre la corruption et à la juridiction pénale spécialisée dans les affaires de corruption, créées en 2010.

▪ Code de conduite sur l'usage de la force et des armes à feu

Le ministre de l'intérieur a récemment adopté le code de conduite sur l'usage de la force et des armes à feu pour toutes les forces de sécurité palestiniennes, à l'élaboration duquel l'EUPOL COPPS a grandement contribué.

▪ Projet de coopération entre le ministère public et la PCP

Dans le cadre d'une initiative encouragée par l'EUPOL COPPS, le chef de la police et le procureur général ont signé en août 2010 un protocole d'accord destiné à améliorer la coopération entre la police et les procureurs dans le cadre des enquêtes pénales. Des mécanismes permettant une coordination plus transparente et plus efficace ont été créés au niveau des districts et un accord décrivant les tâches et les responsabilités de la police et des procureurs sur les scènes de crimes a été mis au point. Deux autres accords portant sur la manière d'accroître le travail d'enquête mené par la police et de recueillir des éléments de preuve sur les scènes de crimes sont en cours d'élaboration.

▪ Programme commun PNUD/EUPOL COPPS

Signé le 1^{er} décembre 2011, le programme commun entre le PNUD/l'EUPOL COPPS et l'Autorité palestinienne, doté d'un budget de 2,4 millions d'euros, est fondé sur l'État de droit et le respect des droits de l'homme et vise à renforcer la responsabilisation au sein de la police, les efforts nationaux de lutte contre la corruption, l'égalité entre les femmes et les hommes et le rôle de surveillance exercé par la société civile à l'égard de la gouvernance démocratique et des préparatifs de création d'un État.

"L'EUPOL COPPS traduit la volonté constante de l'UE d'aider l'Autorité palestinienne à remplir les obligations qui lui incombent en vertu de la feuille de route, notamment dans les domaines de la "sécurité" et de la "création d'institutions" (...). Par ailleurs, le soutien de l'UE à la police civile palestinienne vise à accroître la sûreté et la sécurité de la population palestinienne et à contribuer à la mise en œuvre du programme de l'Autorité palestinienne en matière de renforcement de l'État de droit sur le plan intérieur."

ACTION COMMUNE 2005/797/PESC DU CONSEIL du 14 novembre 2005 concernant la mission de police de l'Union européenne pour les territoires palestiniens

La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne inclut la définition progressive d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. La PSDC permet à l'Union de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Elle contribue ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationale, conformément à la charte des Nations unies. La PSDC comprend une importante composante "prévention des conflits".

Basée à Bruxelles, la Capacité civile de planification et de conduite (CPC) est la structure permanente chargée d'assurer de façon autonome la conduite opérationnelle des opérations civiles menées au titre de la PSDC. Placée sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité, et sous l'autorité générale du Haut Représentant, la CPC assure la planification et la conduite effectives des opérations civiles de gestion de crises relevant de la PSDC, ainsi que la mise en œuvre appropriée de l'ensemble des tâches liées aux missions.

D'autres informations et documents de référence sont disponibles aux adresses suivantes:

www.consilium.europa.eu/csdp et eeas.europa.eu